

برنامج  
الأغذية  
العالمي



Programme  
Alimentaire  
Mondial

World  
Food  
Programme

Programa  
Mundial  
de Alimentos

**Première session ordinaire  
du Conseil d'administration**

**Rome, 5 - 6 février 1998**

## VÉRIFICATION DES DÉCISIONS ET RECOMMANDATIONS

### Point 13 de l'ordre du jour



Distribution: GÉNÉRALE

**WFP/EB.1/98/13\***

25 février 2000

ORIGINAL: ANGLAIS

\* réimprimé pour raisons techniques

### Bureau du Conseil d'administration

Président:	<b>Mme María Eulalia Jiménez</b>	(El Salvador)
Vice-Président:	<b>Mme Laurie Tracy</b>	(Etats-Unis d'Amérique)
Membre:	<b>M. Mohammad Mejbahuddin</b>	(Bangladesh)
Membre:	<b>M. G. Redai</b>	(Ethiopie)
Membre:	<b>M. Lubomir Micek</b>	(Slovaquie)
Rapporteur:	<b>Mme Mitzi Gurgel Valente da Costa</b>	(Brésil)

### DÉCISIONS ET RECOMMANDATIONS DE LA PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE 1998 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à apporter leur exemplaire personnel en séance et à ne pas demander d'exemplaires supplémentaires.

## TABLE DES MATIERES

	Page
Ordre du jour	3
Election du Bureau du Conseil d'administration et désignation du Rapporteur	3
<b>QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE</b>	
1998/EB.1/1 Rapport d'activité sur la mise en oeuvre du Plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation par le PAM	3
<b>RESSOURCES ET QUESTIONS FINANCIÈRES</b>	
1998/EB.1/2 Procédures à appliquer pour la sélection et la nomination du Commissaire aux comptes du PAM	4
1998/EB.1/3 Révision de l'annexe du Règlement financier - Modification de la rédaction de l'opinion du Commissaire aux comptes	6
<b>RAPPORTS D'ÉVALUATION</b>	
1998/EB.1/4 Rapports d'évaluation	6
a) Bilan de l'expérience concernant l'aide alimentaire et les ressources naturelles	6
b) Evaluation à mi-parcours du projet Burkina Faso 3326.01 - Développement rural	6
c) Rapport résumé de l'étude théorique relative à l'aide alimentaire du PAM aux communautés autochtones d'Amérique latine	6
<b>QUESTIONS OPÉRATIONNELLES</b>	
1998/EB.1/5 Programme de pays - Guatemala	7
1998/EB.1/6 Schéma de stratégie de pays - République dominicaine	7
1998/EB.1/7 Projet d'intervention prolongée en faveur de réfugiés et de personnes déplacées soumis à l'approbation du Conseil d'administration - Angola 5602.02	7
1998/EB.1/8 Projet d'intervention prolongée en faveur de réfugiés et de personnes déplacées soumis à l'approbation du Conseil d'administration - Iran 5950.00	7
1998/EB.1/9 Projet d'intervention prolongée en faveur de réfugiés et de personnes déplacées soumis à l'approbation du Conseil d'administration - Ouganda 5623.01	7
1998/EB.1/10 Rapport sur l'état d'avancement de projets approuvés	8
1998/EB.1/11 Rapport sur l'aide d'urgence	8
<b>RÉSUMÉS DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</b>	
1998/EB.1/12 Résumé des travaux de la troisième session ordinaire de 1997 du Conseil d'administration	8
<b>QUESTIONS DIVERSES</b>	
1998/EB.1/13 Confirmation du Règlement général du PAM	8
1998/EB.1/14 Confirmation du Règlement financier du PAM	9
Annexe I	10
Annexe II	11
Annexe III	13



---

## DECISIONS ET RECOMMANDATIONS

### Ordre du jour

Le Conseil d'administration a adopté l'ordre du jour tel que proposé (annexe I)

*5 février 1998*

### Election du Bureau du Conseil d'administration et désignation du Rapporteur

Conformément au Règlement intérieur et aux méthodes de travail adoptés par le Conseil en 1996, celui-ci a élu Mme María Eulalia Jiménez (El Salvador, liste C) aux fonctions de Président du Conseil pour un mandat d'un an à compter de la date de son élection.

Le Conseil a élu Mme Laurie Tracy (Etats-Unis d'Amérique, liste D) aux fonctions de Vice-Président. Les représentants du Bangladesh, M. Mohammad Mejbahuddin (liste B); de l'Éthiopie, M. G. Redai (liste A); et de la Slovaquie, M. Lubomir Micek (liste E) ont été élus membres du Bureau, en tant que représentants des trois autres listes électorales du PAM.

Conformément aux méthodes de travail établies, le Conseil a nommé Mme Mitzi Gurgel Valente da Costa (Brésil) Rapporteur de la première session ordinaire de 1998.

*5 février 1998*

1998/EB.1/1

### Rapport d'activité sur la mise en oeuvre du Plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation par le PAM

A sa troisième session de 1997 (décision 1997/EB.3/3) le Conseil avait jugé appropriées les modalités suggérées pour rendre compte au Comité de la sécurité alimentaire mondiale de la FAO (CSA) de la suite donnée au Plan d'action pour la période s'étendant jusqu'à la fin de 1997 et était convenu que le rapport serait soumis au CSA avant la fin de janvier 1998. Conformément à cette décision, le Conseil a pris note du rapport (WFP/EB.1/98/3) qui avait été présenté au Secrétariat du CSA.

*5 février 1998*



1998/EB.1/2

## **Procédures à appliquer pour la sélection et la nomination du Commissaire aux comptes du PAM**

Après examen du document sur les procédures proposées pour la sélection et la nomination du Commissaire aux comptes du PAM (WFP/EB.1/98/4-A), le Conseil a adopté les procédures et critères à appliquer pour la sélection et la nomination des Commissaires aux comptes après 2001, telles que décrites aux paragraphes 5 à 7 du document susmentionné, reproduits ci-dessous:

### **“...PROCÉDURES DE SÉLECTION ET DE NOMINATION**

- Le processus de sélection commencera l'année qui précède les deux exercices biennaux pour lesquels le Commissaire aux comptes est nommé. Les étapes seront les suivantes:

#### **Première étape - Mise au concours**

Le Bureau du Conseil invitera les vérificateurs extérieurs des comptes éligibles à présenter leurs propositions techniques et financières pour la vérification des états financiers du PAM des deux exercices biennaux. Les Commissaires aux comptes éligibles sont les Vérificateurs généraux des comptes d'un Etat Membre de l'Organisation des Nations Unies ou de la FAO (ou un responsable exerçant une fonction équivalente). Le champ des candidats sera largement ouvert aux Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies ou de la FAO.

#### **Deuxième étape - Réception et dépouillement des propositions**

La réception et le dépouillement des propositions se feront conformément aux procédures de réception et d'ouverture des soumissions en vigueur au PAM. Une fois dépouillées, les propositions seront transmises au Bureau du Conseil.

#### **Troisième étape - Evaluation des propositions**

Le Bureau du Conseil fera office de Groupe d'évaluation et présélectionnera les propositions valables. Il pourra faire appel au Secrétariat du PAM pour l'aider dans sa tâche.

#### **Quatrième étape - Observations du Comité financier de la FAO et du CCQAB**

Les résultats de la présélection des propositions seront soumis au Comité financier de la FAO et au CCQAB pour observations. Les Vérificateurs généraux présélectionnés, ou leurs représentants, pourront, le cas échéant, être invités à présenter verbalement leurs propositions au Bureau du Conseil. Le Bureau du Conseil présentera son rapport et sa recommandation au Conseil, en tenant compte des observations du Comité financier de la FAO et du CCQAB.

#### **Cinquième étape - Nomination**

Se fondant sur l'évaluation et la recommandation de son Bureau, le Conseil statuera sur la nomination, par consensus ou au scrutin secret.

- Le Bureau du Conseil pourra par ailleurs établir des procédures détaillées pour la sélection et l'évaluation des candidats.

### **CRITÈRES D'ÉVALUATION**

- Les critères à appliquer pour la sélection et la nomination du Commissaire aux comptes du PAM seront les suivants:
  - Indépendance - faire preuve d'intégrité et d'indépendance à l'égard d'autres institutions du gouvernement, s'acquitter de ses fonctions et responsabilités avec



objectivité, être capable de déterminer personnellement l'étendue de la vérification.

- Qualifications des responsables et du personnel - se conformer aux normes de vérification établies par le Groupe de vérificateurs extérieurs des comptes des Nations Unies et à l'éthique régissant ses travaux; qualifications professionnelles, compétences et dimension des effectifs; être membre d'un organisme de comptabilité ou de vérification des comptes réputé au plan international, comme l'Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle des finances publiques (INTOSAI), la Fédération internationale des experts-comptables (IFAC), etc.; bonne maîtrise d'au moins deux langues officielles du PAM.
- Formation et expérience - existence d'un programme de formation continue du personnel, expérience de la vérification des comptes pour d'autres organismes des Nations Unies ou d'autres organisations non gouvernementales nationales ou internationales; personnel dûment formé aux méthodes modernes de vérification des comptes et possédant une vaste expérience en matière d'audit.
- Approche et stratégie en matière de vérification des comptes - établir des plans de travail détaillés pour garantir que les exercices de vérification couvrent bien toutes les ressources du PAM; contrôler que les procédures sont respectées, réaliser des audits financiers et des audits sur le coût-efficacité des opérations du PAM, leur efficacité et contrôler que l'on tire le meilleur parti des ressources disponibles; travailler en collaboration avec le bureau de la vérification interne des comptes du PAM pour optimiser l'utilisation des ressources limitées de l'audit.
- Rapports sur la vérification des comptes - transmission ponctuelle à la direction des résultats des exercices de vérifications des comptes par le biais de notes de gestion détaillées et de rapports de vérification des comptes. Les rapports de vérification des comptes doivent être précis, complets, objectifs, équitables et constructifs.
- Coûts - l'on retiendra les honoraires les plus compétitifs."

Le Conseil est également convenu qu'il faudrait élaborer un système de coefficients de pondération des critères de sélection.

*5 février 1998*



**1998/EB.1/3 Révision de l'annexe du Règlement financier - Modification de la rédaction de l'opinion du Commissaire aux comptes**

Le Conseil a examiné le document concernant la modification de la rédaction de l'opinion du Commissaire aux comptes (WFP/EB.1/98/4-B) et a approuvé les révisions qu'il était proposé d'apporter à l'annexe du Règlement financier du PAM, telles qu'indiquées au paragraphe 6 du document. Le Conseil a encouragé le Commissaire aux comptes à continuer de préciser dans son opinion qu'il a effectué un examen général des procédures comptables et procédé aux vérifications par sondage des écritures comptables et autres pièces justificatives qu'il a jugées nécessaires en l'occurrence.

En outre, le Conseil a recommandé que les principes comptables visés dans la nouvelle rédaction soient fondés sur les meilleures pratiques.

*5 février 1998*

**1998/EB.1/4 Rapports d'évaluation**

Le Conseil a pris note des rapports d'évaluation ci-dessous et a approuvé le plan du Secrétariat visant à intégrer les recommandations et les enseignements tirés de ces évaluations dans les travaux à venir du PAM. Le Conseil a recommandé d'engager des discussions sur la question de l'utilisation de l'aide alimentaire comme instrument de développement, en vue d'effectuer une analyse de politique générale.

**a) Bilan de l'expérience concernant l'aide alimentaire et les ressources naturelles**

Le Conseil a pris note du bilan de l'expérience concernant l'aide alimentaire et les ressources naturelles (WFP/EB.1/98/5/3) et demandé instamment au Secrétariat de prendre les mesures nécessaires pour appliquer les enseignements dans la conception des programmes et activités futurs. Le Conseil a souligné qu'il importait de coordonner les apports techniques des autres institutions, et en particulier la FAO et le FIDA.

**b) Evaluation à mi-parcours du projet Burkina Faso 3326.01 - Développement rural**

Tout en soulignant la présentation tardive du rapport sur le projet Burkina Faso 3326.01 (WFP/EB.1/98/5/1), le Conseil a pris acte des efforts déjà faits par le gouvernement pour remédier à nombre des lacunes identifiées dans le rapport d'évaluation. La nécessité d'améliorer encore le ciblage des bénéficiaires et des activités a été reconnue par le Secrétariat.

**c) Rapport résumé de l'étude théorique relative à l'aide alimentaire du PAM aux communautés autochtones d'Amérique latine**

Le Conseil a conclu que le rapport (WFP/EB.1/98/5/2) résumait des enseignements utiles qui devraient être incorporés dans un document de politique générale concernant les interventions futures axées sur les populations autochtones.



Il a également été recommandé d'encourager davantage la participation des bénéficiaires au processus de planification et d'exécution des activités productives. Le Conseil a en outre recommandé, pour donner suite à l'engagement des Nations Unies en faveur des populations autochtones, que le PAM intensifie ses efforts pour collaborer avec d'autres institutions, en particulier avec la Banque mondiale et le FIDA.

*6 février 1998*

**1998/EB.1/5 Programme de pays - Guatemala**

Le Conseil a approuvé le Programme de pays établi pour le Guatemala (WFP/EB.1/98/6).

*6 février 1998*

**1998/EB.1/6 Schéma de stratégie de pays - République dominicaine**

Le Conseil a examiné le Schéma de stratégie établi pour la République dominicaine (WFP/EB.1/98/7) et a approuvé la stratégie présentée, étant entendu qu'il ne sera pas suivi d'un programme de pays.

*6 février 1998*

**1998/EB.1/7 Projet d'intervention prolongée en faveur de réfugiés et de personnes déplacées soumis à l'approbation du Conseil d'administration - Angola 5602.02**

Le Conseil a approuvé le projet Angola 5602.02 - Aide alimentaire aux personnes déplacées et touchées par la guerre (WFP/EB.1/98/8/1).

*6 février 1998*

**1998/EB.1/8 Projet d'intervention prolongée en faveur de réfugiés et de personnes déplacées soumis à l'approbation du Conseil d'administration - Iran 5950.00**

Le Conseil a approuvé le projet Iran 5950.00 - Alimentation des Iraquiens et des Afghans réfugiés en Iran et aide au rapatriement (WFP/EB.1/98/8/2).

*6 février 1998*

**1998/EB.1/9 Projet d'intervention prolongée en faveur de réfugiés et de personnes déplacées soumis à l'approbation du Conseil d'administration - Ouganda 5623.01**

Le Conseil a approuvé le projet Ouganda 5623.01 - Assistance aux Soudanais réfugiés en Ouganda (WFP/EB.1/98/8/3).

*6 février 1998*



**1998/EB.1/10 Rapport sur l'état d'avancement de projets approuvés**

Le Conseil a pris note des rapports sur l'état d'avancement de projets approuvés présentés par le Directeur exécutif, à savoir:

Kenya 2669.01 - Programmes vivres-contre-travail dans les zones arides (WFP/EB.1/98/9/1)

Tchad 3499.01 - Assistance au développement de l'éducation et de la formation (WFP/EB.1/98/9/2)

Bénin 5208 - Cantines scolaires et assistance au secteur de l'éducation (WFP/EB.1/98/9/3)

Bénin 5215 - Développement rural à buts multiples et soutien à la sécurité alimentaire (WFP/EB.1/98/9/4)

Sénégal 3867.01 - Programme de travaux publics et d'assainissement (WFP/EB.1/98/9/5)

*6 février 1998*

**1998/EB.1/11 Rapport sur l'aide d'urgence**

Le Conseil a pris note des informations fournies par le Secrétariat sur l'aide d'urgence en cours.

*6 février 1998*

**1998/EB.1/12 Résumé des travaux de la troisième session ordinaire de 1997 du Conseil d'administration**

Le Conseil a entériné le résumé des travaux de la troisième session ordinaire de 1997.

*6 février 1998*

**1998/EB.1/13 Confirmation du Règlement général du PAM**

A sa deuxième session ordinaire de 1997, le Conseil a décidé d'adopter provisoirement le Règlement général proposé et de le confirmer après que le Statut proposé aurait été approuvé par l'Assemblée générale des Nations Unies et par la Conférence de la FAO (1997/EB.2/5).

Le Statut du PAM a été approuvé par l'Assemblée générale des Nations Unies à sa cinquante-deuxième session en décembre 1997 et par la Conférence de la FAO à sa vingt-neuvième session en novembre 1997.

En conséquence, le Conseil a confirmé le Règlement général du PAM.

*6 février 1998*





**1998/EB.1/14 Confirmation du Règlement financier du PAM**

A sa troisième session ordinaire de 1997, le Conseil a adopté le texte du Règlement financier proposé, qui prendrait effet le 1er janvier 1998. Comme certaines des dispositions du Règlement étaient en contradiction avec les Règles générales, le Conseil a jugé préférable d'adopter le Règlement financier à titre provisoire, et de le confirmer une fois que le Statut (ex-Règles générales) aurait été approuvé par l'Assemblée générale des Nations Unies et par la Conférence de la FAO (1997/EB.3/5).

Le Statut du PAM a été approuvé par l'Assemblée générale des Nations Unies à sa cinquante-deuxième session en décembre 1997 et par la Conférence de la FAO à sa vingt-neuvième session en novembre 1997.

En conséquence, le Conseil a confirmé le Règlement financier du PAM.

*6 février 1998*



## ANNEXE I

## ORDRE DU JOUR

1. *Adoption de l'ordre du jour*
2. *Election du Bureau du Conseil d'administration et désignation du Rapporteur*
3. *Questions de politique générale: Rapport d'activité sur la mise en oeuvre du Plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation par le PAM*
4. *Ressources et questions financières*
  - a) Procédures à appliquer pour la sélection et la nomination du Commissaire aux comptes du PAM
  - b) Révision de l'annexe du nouveau Règlement financier - Modification de la rédaction de l'opinion du Commissaire aux comptes
5. *Rapports d'évaluation*
  - Burkina Faso 3326.01 - Développement rural
  - Aide alimentaire et ressources naturelles
  - Aide alimentaire du PAM aux communautés autochtones d'Amérique latine

## Questions opérationnelles

6. *Programmes de pays*  
Guatemala
7. *Schémas de stratégie de pays*  
République dominicaine
8. *Projets d'intervention prolongée en faveur de réfugiés et de personnes déplacées soumis à l'approbation du Conseil d'administration*
  - Angola 5602.02 - Aide alimentaire aux personnes déplacées et touchées par la guerre
  - Iran 5950.00 - Alimentation des Iraquiens et des Afghans réfugiés en Iran et aide au rapatriement
  - Ouganda 5623.01 - Assistance aux Soudanais réfugiés en Ouganda
9. *Rapports du Directeur exécutif sur des questions opérationnelles. Rapport sur l'état d'avancement de projets approuvés*
  - Bénin 5215.00 - Développement rural à buts multiples et soutien à la sécurité alimentaire
  - Bénin 5208.00 - Cantines scolaires et assistance au secteur de l'éducation
  - Tchad 3499.01 - Assistance au développement de l'éducation et de la formation
  - Kenya 2669.01 - Programmes vivres-contre-travail dans les zones arides
  - Sénégal 3867.01 - Programme de travaux publics et d'assainissement
10. *Rapport sur l'aide d'urgence*
11. *Résumé des travaux de la troisième session ordinaire de 1997 du Conseil d'administration*
12. *Questions diverses*
13. *Vérification des décisions et recommandations adoptées*



## ANNEXE II

## LISTE DES DOCUMENTS

Point de l'ordre du jour provisoire	Titre du document	Cote du document
1	Ordre du jour provisoire annoté	WFP/EB.1/98/1
3	Rapport d'activité sur la mise en oeuvre du Plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation par le PAM	WFP/EB.1/98/3
4 a)	Procédures à appliquer pour la sélection et la nomination du Commissaire aux comptes du PAM	WFP/EB.1/98/4-A et *(S)
4 b)	Règlement financier - modification de la rédaction de l'opinion du Commissaire aux comptes	WFP/EB.1/98/4-B
5	Rapports d'évaluation	
	- Evaluation à mi-parcours du projet Burkina Faso 3326.01	WFP/EB.1/98/5/1
	- Rapport résumé de l'étude théorique relative à l'aide alimentaire du PAM aux communautés autochtones d'Amérique latine	WFP/EB.1/98/5/2
	- Aide alimentaire et ressources naturelles	WFP/EB.1/98/5/3
6	Programme de pays - Guatemala 1998-2002	WFP/EB.1/98/6
7	Schéma de stratégie de pays - République dominicaine	WFP/EB.1/98/7
8	Projets d'intervention prolongée en faveur de réfugiés et de personnes déplacées soumis à l'approbation du Conseil d'administration	
	- Angola 5602.02	WFP/EB.1/98/8/1
	- Iran 5950.00	WFP/EB.1/98/8/2
	- Ouganda 5623.01	WFP/EB.1/98/8/3
9	Rapports sur l'état d'avancement des projets approuvés	
	- Kenya 2669.01	WFP/EB.1/98/9/1
	- Tchad 3499.01	WFP/EB.1/98/9/2



Point de l'ordre du jour provisoire	Titre du document	Cote du document
	- Bénin 5208.00	WFP/EB.1/98/9/3
	- Bénin 5215.00	WFP/EB.1/98/9/4
	- Sénégal 3867.01	WFP/EB.1/98/9/5
11	Résumé révisé des travaux de la troisième session ordinaire de 1997 du Conseil d'administration	WFP/EB.3/97/11
12	Mémoire d'accord UNICEF/PAM concernant les interventions d'urgence et de relèvement	WFP/EB.1/98/12
13	Décisions et recommandations de la première session ordinaire de 1998 du Conseil d'administration	WFP/EB.1/98/13 et *(E/F/S)
	<u>Autres documents</u>	
	Renseignements à l'usage des participants	WFP/EB.1/98/INF/1
	Liste provisoire révisée des documents	WFP/EB.1/98/INF/2/Rev.1
	Calendrier provisoire	WFP/EB.1/98/INF/3
	Bureaux et numéros de téléphone	WFP/EB.1/98/INF/4
	Liste provisoire des participants	WFP/EB.1/98/INF/5
	Liste des schémas de stratégie de pays et des programmes de pays envisagés/déjà présentés	WFP/EB.1/98/INF/6
	Solde des engagements non réglés: derniers chiffres disponibles	WFP/EB.1/98/INF/7
	Liste révisée des mémoires et lettres d'accord signés par le PAM avec d'autres organisations ou entités	WFP/EB.1/98/INF/8/Rev.1

#### Note explicative

La présente liste a été établie en utilisant les conventions d'usage suivantes:

- (A) - Arabe
- (E) - Anglais
- (F) - Français
- (S) - Espagnol
- \* - Réimprimé pour raisons techniques



## ANNEXE III

## LISTE DES PARTICIPANTS

## Membres du Conseil d'administration

Algérie:	Mme H. Yahia-Cherif
Allemagne:	M. K.G. Dilg; M. R.-M. Mohs; Mme K. Mehlhart
Angola:	S.E. A. Abreu; Mme T. Rocha; M. K.K. Mateva; M. E. De Carvalho; M. F. Cristóvão
Arabie saoudite:	M. B. Al-Shalhoob
Australie:	Mme C. Walker
Bangladesh:	S.E. M. Zamir; M. M. Mejbahuddin
Belgique:	S.E. J. De Montjoye; M. G. Mombaerts; Mme J.Gentile
Brésil:	Mme M. Gurgel Valente Da Costa
Burundi:	M. F. Nyabenda
Cameroun:	S.E. M. Tabong Kima; M. T. Ndivo Mokake; M. P. Moumié
Canada:	M. M.G. Pilote; M. R. Rose; M. J. Devlin
Chine:	S.E. T. Zhengping; M. L. Zhengdong; M. Z. Zhongjun; M. W. Zhanlu; M. L. Yutong
Cuba:	S.E. J. Nuiry Sánchez; Mme A.M. Navarro
Danemark:	M. L.-H. Worsøe
El Salvador:	Mme M.E. Jiménez; Mme N.C. Ramirez; M. E. Vides
Etats-Unis d'Amérique:	M. D. Sheldon; Mme L. Tracy; Mme L.G. Conner; M. T. Lavelle
Ethiopie:	M. G. Redai
Fédération de Russie:	S.E. V.A. Zvezdin; M. V.I. Nazarenko; M. N. Ryghov
Finlande:	Mme R. Koukku-Ronde; Mme K. Kortteinen; Mme A. Huhtamäki; Mme S. Toro
Inde:	S.E. K.P. Fabian; M. B. Singh; M. C.S. Mohapatra
Indonésie:	M. I.N. Ardha
Iran, République islamique d' :	M. M. Ebrahimi; M. A. Hadji-Arab; M. M. Azarsa;



	M. A. Sadreddini Mehrjardi
Japon:	M. K. Toru; M. Y. Endo
Jordanie	M. D. Haddad; M. A. Arabyat
Mexique:	M. J. Robles Aguilar; Mme C. Jaber De Blancarte
Nigéria:	M. B. M. Ukpong; M. P.C. Okoh
Norvège:	Mme T. Kongsvik; M. A. Danevad
Pakistan:	S.E. A. Ayub
Paraguay:	M. R.R. Inchausti Valdez
Pays-Bas:	M. E.J.N. Brouwers; M. A. M.M. Van der Vorst
Sénégal:	S.E. M. Balla Sy; M. A. Diouf
Sierra Leone:	S.E. U. Bundu Wurie; M. M. Adami
Slovaquie:	M. L. Micek
Suède:	Mme D. Alopaeus-Ståhl; Mme U.-B. Croner
Suisse:	M. T. Erni; M. H.-F. Morand; M. I.N. Marincek
Tunisie:	M. A.J. Ben Ajmia; M. N. Dridi

### **Etats observateurs**

Afrique du Sud:	S.E. K.N. Ginwala; M. J.A. Thomas
Argentine:	M. A. Fernandez
Autriche:	M. E. Zimmerl
Burkina Faso:	S.E. B. Damiba; M. A.A. Yameogo
Cap-Vert:	M. E.J. Silva
Chili:	S.E. P. Medrano Rojas
Chypre:	M. A. Roushias
Costa Rica:	Mme Y. Gago
Côte d'Ivoire:	S.E. E.K. Nouama; M. S. Sia Bi
Egypte:	S.E. N. Abdel-Latif; M. M. Khalifa; Mme N. El Achry



Equateur:	M. C. Larrea
Erythrée:	M. Y. Tensue
Espagne:	M. I. Trueba; M. J. Piernavieja Niembro
France:	S.E. A. Frasseto; S.E. L. Dominici; M. J.-L. Rysto
Ghana:	S.E. N.E. Aanaa; M. M.I. Seidu
Grèce:	M. D.A. Kyvetos
Guatemala:	Mme R. Claverie de Sciolli; Mme T. Solares; Mme R. Peralta de Hegel
Guinée:	M. S. Deen Bangoura
Haïti:	Mme S. Percy
Honduras:	Mme M.R. De Titta; M. M. Borjas
Hongrie:	Mme M. Kovács
Irlande:	M. D. Beehan
Italie:	S.E. L. Fontana-Giusti; M. F. Ginocchio
Kazakhstan:	M. B. Sadykov
Kenya:	M. P.K. Chepkwony
Lesotho:	Mme M. Ranooe
Madagascar:	M. R. Rabe; M. Monja
Maroc:	S.E. A. Afailal
Mauritanie:	S.E. M.O. Moctar Neche; M. S.O. Tar; M. A. O. Mohamed; M. T.O. Mohamed Ahid
Niger:	Mme H. Ibrahim
Ouganda:	S.E. V. Kirabokyamaria
Portugal:	M. P. Pinto da Silva
République de Corée:	M. K-C. Lee; M. J-H. Kwon
Roumanie:	M. G. Apostoiu; M. D. Mihail
Royaume-Uni:	M. A. Beattie; Mme S. Dunn
Saint-Siège:	S.E. Mons. Alois Wagner; M. V. Buonomo; M. L. Bernardi; M. G. Tedesco;
Soudan:	M. M.S.M. Ali Harbi



Sri Lanka:	S.E. U. Pethiyagoda; M. D. Kulatilleke
Thaïlande:	M. K. Prasutsangchan
Turquie:	M. O. Gücük
Uruguay:	S.E. F.H. Paolillo
Viet Nam:	Mme P.T. Cúc
Yémen:	M. A. Al-Hawri
Zimbabwe:	M. B. Mugobogobo

### **Autres organisations**

Commission des Communautés  
européennes:

Mme S. Gualandi; M. D. Taylor; Mme A. Uustalu

### **ONU, institutions spécialisées et organisations des Nations Unies**

FAO:	M. D.A. Harcharik; M. A. Regnier; M. G. Moore; M. M.M. Bamba; M. M. Fitzpatrick; M. P. Kastanias; M. A. Rashid; M. M. Smart
FIDA:	Mme M. Van Offelen
HCR:	M. J. Upadhyay
OIT:	M. W. Schiefelbusch
OMS:	Mme M. Mokbel Genequand
ONU:	M. S. De Mistura; Mme K. Miranda-Saleme
PNUD:	M. E. Bonev
UNESCO:	Mme A. Bouya

### **Observateurs d'organisations non gouvernementales**

Caritas Internationalis:	Mme P. Wohlrab; M. K. Zelenka
Conseil norvégien des réfugiés:	M. O.H. Metliaas

